

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 27 mars 2023 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Muriel DE DOBBELEER, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL - EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Christiane OPHALS, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Conseillers communaux.

Objet n°24 - Question orale de la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN relative à un rassemblement de motards à la gare de Ronquières.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN relative à un rassemblement de motards à la gare de Ronquières.

Par deux fois, nous avons été interpellés par un citoyen à propos d'une concentration de motos organisée par une association louviéroise à la gare de Ronquières.

Cet événement, autorisé par la ville, a eu lieu ce week-end et s'est étalé sur deux jours, entraînant des nuisances sonores et une pollution importante pour la majorité des habitants du village ainsi que dans la campagne environnante. Par nuisances, nous entendons « décrassage » des moteurs le long des routes bordant le canal, encombrement de la rue Jules Dekeyn qui est un cul-de-sac, bruit des moteurs qui se font entendre dans tout le village, etc.

Nous comprenons tout à fait que les motards aient envie de sortir leurs machines lors du retour des beaux jours mais à l'heure où l'urgence climatique se fait de plus en plus sentir, ce genre de rassemblement est-il encore pertinent, tout au moins organisé de cette manière ?

Voici mes questions :

- Quelle est l'analyse coût/bénéfice pour notre ville lors de l'organisation de cet événement ?
- S'il est encore organisé à l'avenir, ne serait-il pas possible d'établir un règlement au niveau des horaires de circulation et des rues à parcourir afin que les nuisances qu'il entraîne soient limitées pour les habitants du village ?

Monsieur le Bourgmestre Maxime DAYE répond à la question orale :

Merci Anne-Françoise. Alors, on est rentré dans le Guinness book des records : j'ai reçu une question d'actualité vendredi pour un événement qui a lieu le samedi. Le mail a été reçu par mail ce vendredi à 9H17, et le texte disait « encore ce we, il s'est passé ... ».

Il s'agissait d'une balade touristique motos dont le départ et l'arrivée se faisaient depuis l'ancienne gare de Ronquières. C'est l'ASBL moto Touring club de Wallonie qui organisait. Je réponds du sérieux de la gestion de cette ASBL.

Il a été demandé de distribuer un toutes-boîtes.

En ce qui concerne le coût pour la ville : c'est zéro si ce n'est, comme dirait le Directeur général, le temps du travail du PLANU. Les heures de travail ont un coût. Il n'y a pas eu d'ordonnances de police. Il n'y a pas de bénéfice mais lorsqu'on est une ville touristique il y a un bénéfice général. Et il y a beaucoup de demandes.

Pas de bénéfice direct mais il y a le bénéfice d'être une ville touristique, et il y a beaucoup de demandes.

Ça me fait peur car du côté d'ECOLO si on change le mot moto par auto, on devrait alors arrêter aussi le rallye. J'ai peur alors pour le tourisme moteur.

On a demandé aux organisateurs de limiter l'activité de 9h à 18 h pour avoir peu de nuisances

J'ai demandé à la zone de police et il m'a été répondu qu'aucun appel n'a été passé et aucune plainte n'a été enregistrée. Aucune plainte n'est parvenue à la Ville. Mais il faut dire qu'il y a eu de la pluie et un mariage, ce qui a fait que c'était moins vombrissant.

Deux choses pour terminer

1. Il faut conscientiser l'asbl de la salle de la gare de Ronquières de ne pas accepter tout
2. On est en manque de points de chute à Ronquières. On espère qu'on aura bientôt la possibilité d'un autre endroit pour cette ASBL touristique et pourquoi pas déménager en haut de la tour.

Madame la Conseillère PETIT JEAN utilise son droit de réplique :

Si j'ai pu envoyer la question, c'est que l'événement a déjà été vécu l'année dernière. On a parlé de rassemblement de motos et pas de rallye. Celui-ci est soumis à un certain nombre de règles et est en centre-ville. Si on déplace au pied du plan incliné, ce serait mieux.